



Québec

Bureau 2.36
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Québec, le 23 février 2022

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Votre demande d'accès
N/Réf. : 21220051

Maître,

Nous accusons réception de votre courriel reçu le 17 février dernier afin d'avoir accès au document suivant :

« une publication de la CAI destinée aux membres de la publique, qui a paru probablement au courant des cinq dernières années, qui expliquait essentiellement le fardeau qui repose sur un organisme public ou privé lors d'une audience sur une demande de révision lorsqu'il répond à une demande d'accès en invoquant l'inexistence de documents visés par la demande d'accès.

Je ne réussis pourtant pas à retrouver ce document, ni sur le site de la CAI, ni dans mes documents personnels (j'ai cru avoir sauvegardé une copie).

Si je me souviens bien, c'était un pdf de deux ou trois pages. »)

C'est avec plaisir que nous vous informons que le document est disponible sur notre site Internet en utilisant le lien suivant : <https://www.cai.gouv.qc.ca/organismes/acces-aux-documents/>. Pour l'obtenir vous n'aurez qu'à cliquer sur le mot *ici* du paragraphe «**faire une recherche sérieuse et complète** afin d'identifier tous les documents visés par la demande d'accès. Pour plus d'information, consultez la fiche d'information ici».

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez agréer, Maître, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

« *Original signé* »

Rémi Bédard
Directeur de l'administration
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p.j. Avis de recours